



## DÉLIBÉRATION N°2025-DEL-43

### RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2025

#### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le vendredi vingt-sept juin deux-mille-vingt-cinq à 14h30, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Christophe BOUILLON, Président.

Nombre de membres en exercice : 24

Quorum : 13

#### PRÉSENTS :

Mesdames Marie-Claude BEAUFILS, Claudine BRIFFARD, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Blandine LEFEBVRE, Julie LESAGE, Marie-Françoise LOISON, Anne-Emilie RAVACHE, Françoise UNDERWOOD ; Messieurs Christophe BOUILLON, Jean CHOMANT, Éric HERBET, Martial OBIN, Pierre PELTIER et François ROGER.

#### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

- Monsieur Nicolas BERTRAND (pouvoir à Pierre PELTIER)
- Monsieur Bastien CORITON (pouvoir à Christophe BOUILLON)
- Monsieur Laurent JACQUES (pouvoir à Claudine BRIFFARD)
- Madame Claude LEUMAIRE (pouvoir à Julie LESAGE)
- Monsieur Jean-François MAYER, (pouvoir à Jean CHOMANT)
- Monsieur François TIERCE (pouvoir à Eric HERBET)
- Monsieur Jean-Marc VASSE (pouvoir à Françoise UNDERWOOD)
- Monsieur Jean-Claude WEISS (pouvoir à Marie-Françoise LOISON)

#### ABSENTE EXCUSEE :

- Madame Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK

### **OBJET : PROMOTION DES EMPLOIS TERRITORIAUX – CAMPAGNE DE COMMUNICATION - AUTORISATION**

- Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L 452-35,
- Vu le schéma de coordination, de mutualisation et de spécialisation signé entre les Centres de Gestion de Normandie,



- Considérant le déficit d'attractivité des emplois publics territoriaux en Normandie,
- Considérant les difficultés récurrentes et de plus en plus prégnantes des employeurs publics territoriaux pour recruter leurs collaboratrices et collaborateurs,
- Considérant que les Centres de Gestion ont pour mission de faire connaître les métiers et emplois territoriaux,
- Considérant qu'il est dans leurs attributions d'initier des actions de promotion pour le compte de l'ensemble des collectivités et établissements publics de leurs territoires,
- Considérant que les CDG Normands ont intérêt à s'engager ensemble dans cette démarche afin de servir le territoire normand et mutualiser les coûts,

Monsieur le Président rappelle que conformément aux dispositions de l'article L452-35 du Code Général de la Fonction Publique, les Centres de Gestion sont chargés d'une mission générale d'information sur l'emploi public territorial. Il s'agit d'une compétence obligatoire qu'ils exercent non seulement au profit des collectivités et des établissements qui leur sont affiliés, mais également en faveur de celles et de ceux qui ne le sont pas.

Monsieur le Président précise que cette mission peut revêtir plusieurs aspects et chaque CDG peut l'organiser et l'exercer selon les modalités qu'il souhaite en fonction des spécificités de son territoire. C'est dans ce cadre, par exemple, que les CDG nouent des partenariats avec les universités et les établissements scolaires afin de promouvoir les métiers territoriaux.

Monsieur le Président souligne que la pyramide des âges dans la fonction publique territoriale ainsi que le déficit d'attractivité des emplois qu'elle propose, ont conduit un certain nombre de CDG à engager des campagnes de communication promotionnelle pour faire connaître les métiers exercés dans nos communes, collectivités et établissements locaux.

Monsieur le Président propose que les CDG Normands, à leur tour, s'engagent dans une telle démarche compte tenu du déficit de connaissance de la FPT par le grand public dans notre région.

### **I - La Région Normandie : D'importantes difficultés de recrutement**

Monsieur le Président indique que 70% des projets de recrutement ont été jugés difficiles en Normandie en 2023 (contre 64 % en 2022) selon l'enquête menée par France Travail sur les besoins en main d'œuvre (*annexe 1*). La Normandie est particulièrement touchée par cette problématique de recrutement puisqu'à l'échelle nationale ce même taux se situe à 61 % (*source : Choisir la Normandie – Normandie attractivité*).

Monsieur le Président indique que les difficultés exprimées sont en hausse dans l'ensemble des grands secteurs d'activité, à l'exception de la construction. La fonction publique et, plus spécialement la fonction publique territoriale, n'échappe pas à cette difficulté liée à plusieurs facteurs dont le plus important est le manque de notoriété des emplois territoriaux auprès du public.



## **II - Mise en place de campagnes de promotion en réponse aux problématiques de recrutement observées**

Monsieur le Président rappelle que plusieurs initiatives ont vu le jour ces dernières années, dans les différents départements normands, afin de rendre plus attractifs les métiers de la territoriale, en particulier ceux en tension sur le marché de l'emploi :

- Modernisation des méthodes de recrutement (par simulation, autour d'un café ou d'une activité sportive par exemple)
- Développement des périodes d'immersion pour tester les métiers
- Mise en œuvre et/ou renforcement de la démarche QVCT au sein des collectivités
- Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs métiers
- Création de Masterclass RH afin d'accompagner les collectivités dans la construction de leur marque employeur
- Mise en place de dispositifs spécifiques à destination du jeune public : Contrat d'engagement jeunes, contrat « VTA » (volontariat territorial en administration) ...
- Lancement de campagnes de communication directement par les employeurs

## **III - Une problématique d'attractivité prégnante**

Monsieur le Président indique que pour les postes de Secrétaire général(e) de mairie, d'aide à domicile, d'animateur, d'agent technique polyvalent, d'ouvrier de maintenance des bâtiments, de médecins du travail... les collectivités se retrouvent confrontées à de véritables pénuries de candidats sur différents métiers, telles que le précise l'enquête nationale menée par le CNFPT en 2023 sur les métiers territoriaux en tension (annexe 2).

Monsieur le Président précise que la Normandie n'est pas épargnée avec des métiers en tension dans le social, dans le médico-social, dans l'animation, dans le secrétariat de mairie, dans la filière technique plus généralement.

L'enquête réalisée révèle également la difficulté pour les collectivités de trouver des compétences adaptées à leurs besoins (manque de qualité des candidatures et inadéquation des profils avec les postes proposés).

Monsieur le Président souligne qu'à cette problématique de besoins en recrutement non satisfaits s'ajoutent également les problèmes de fidélisation des agents, ainsi qu'un turn-over qui se développe au fur et à mesure du renouvellement générationnel et de la concurrence que se livrent les secteurs public et privé.

## **IV - Les collectivités et établissements publics en recherche de solutions**

Monsieur le Président précise qu'en ce qui concerne la rémunération, les conditions de travail, la formation, les avantages sociaux...les collectivités s'engagent dans plusieurs démarches d'amélioration afin d'attirer à elles et de fidéliser les jeunes et les demandeurs d'emplois, mais également les salariés du privé et des autres fonctions publiques en recherche de mobilité et de sens au travail.



Monsieur le Président constate que dans cette démarche cependant, les collectivités ne se battent pas toutes à armes égales. Elles ne disposent pas toutes des mêmes compétences et capacités financières ou technologiques pour moderniser la gestion de leurs ressources humaines et attirer à elles de bons profils. Nombre de collectivités souffrent ainsi de ne pas pouvoir valoriser leurs emplois, souvent faute de moyens dans un contexte de nécessaire maîtrise de la masse salariale.

#### **V - Un accompagnement proposé par les CDG normands**

Monsieur le Président indique que face à ces difficultés, les Centres de gestion et singulièrement ceux de Normandie se mobilisent en organisant des actions collectives – à l'image des job-dating – ou individuelles en conseillant agents et collectivités en matière de recrutement, de mobilité et de retour à l'emploi. On voit bien cependant que depuis plusieurs années les candidats à des emplois publics territoriaux sont moins nombreux et moins préparés à s'engager pour le service public.

C'est la raison pour laquelle plusieurs CDG en France se sont engagés dans des campagnes de marketing afin de promouvoir l'emploi public local à l'échelle de leur territoire. Quelques exemples peuvent être donnés :

- CDG 74 : Conception d'un guide sur la marque employeur à l'attention des collectivités, réalisation d'une BD et d'un « Serious-Game » pour découvrir les métiers, création d'une « mascotte » ...
- CDG 44 : Mise en place d'une campagne dans l'espace public pour promouvoir les métiers en tension dans la FPT (bus, centres commerciaux...)
- Centres de gestion bretons : Création d'une marque employeur « DEN.bzh » (plateforme numérique dédiée à l'emploi territorial, campagne d'affichages, forums...)

Monsieur le Président indique que dans ce contexte, les présidents des cinq Centres de gestion normands proposent à leur tour de se doter d'une stratégie marketing commune afin de promouvoir les emplois territoriaux en Normandie auprès de publics « cible » à identifier préalablement. L'objectif est de construire des outils de communication adaptés et d'utiliser les canaux de diffusion appropriés en fonction des catégories de publics visées.

Monsieur le Président précise que dans cette perspective, une consultation a été lancée afin de confier à un prestataire extérieur une mission d'accompagnement dans l'élaboration de cette stratégie marketing. Vous trouverez joint à la présente délibération le cahier des charges de consultation élaboré par les services des cinq CDG sur lequel figure le détail de la mission qui pourrait être confiée au prestataire choisi.

Monsieur le Président confirme qu'au total, six prestataires ont adressé une offre de service. A l'issue de l'analyse de celles-ci, les présidents des CDG Normands, réunis le 5 juin dernier, proposent unanimement de retenir l'offre de la société SYNAPSE (Image in France) basée à Caen mais qui dispose de plusieurs agences à Rouen, Rennes et Nantes. Il s'agit d'une société ayant déjà réalisé des actions de communication pour des collectivités du Calvados, de la Seine-Maritime et de la Manche.



Monsieur le Président invite les administrateurs à prendre connaissance du détail de l'offre de cette société dont le coût est de 22 200 € TTC.

Monsieur le Président propose d'autoriser la réalisation de cette prestation qui sera financée sur les crédits inscrits au budget annexe régional.

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, le Président entendu, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- Donne son accord pour la réalisation d'une campagne de promotion des emplois territoriaux, en faveur des collectivités et établissements publics de Normandie, auprès des publics susceptibles d'intégrer la fonction publique territoriale,
- Décide de recourir aux services de la société SYNAPSE (Image in France) pour concevoir les outils marketing nécessaires à cette campagne de promotion selon l'offre jointe à la délibération,
- Autorise le Président à signer le marché à intervenir avec la société SYNAPSE pour un montant TTC de 22 200 €,
- Décide d'imputer cette dépense sur les crédits ouverts au budget annexe régional 2025.

Le Secrétaire,  
Jean CHOMANT

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,  
Christophe BOUILLON

